

SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N)

COMITE SYNDICAL DU 07 FEVRIER 2019

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité syndical du 13 décembre 2018.
3. Débat d'Orientations Budgétaires
4. Informations réglementaires et questions diverses.

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-neuf, le sept février à 18 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège du Syndicat mixte des Inforoutes à LE POUZIN (07250), sous la présidence de Madame Nathalie HELMER.

MEMBRES PRESENTS (VOTANTS) : Hervé SAULIGNAC, Maurice WEISS, Nathalie HELMER, Luc CHAMBONNET, Jacques LADEGAILLERIE, Didier-Claude BLANC, Pierrette GARY, Daniel TESTON, Christian LECERF, Jean-Paul ROUX, Claude BRUN, Daniel FERNANDEZ, Didier BOULLE, Philippe LEDER, Patrick ESPIE, Jean-François COUETTE, Jean-Marie FOUTRY, François JAMMET, Yves ARMAND, Robert VIELFAURE, Jean-Louis ROSADO, André VERMOREL, Michel PIALET.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES (POUVOIR DONNE) : Sandrine GENEST a donné pouvoir à Didier-Claude BLANC, Alain THOMAS a donné pouvoir à Jean-François COUETTE, Max TOURVIEILHE a donné pouvoir à Daniel TESTON.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Christine MALFOY, Pierre MAISONNAT, Franck SOULIGNAC, Juliette JARRY, Olivier AMRANE, Fabrice LARUE, Jean-Marc BOUVIER, Claude BELLE, Aurélien FERLAY, Elios-Bernard GINE, Denis BENOIT, Sébastien BERNARD, Barnabé LOUCHE.

Secrétaire de séance : Luc CHAMBONNET

EN EXERCICE : 39 PRESENTS OU REPRESENTES : 26 (76 voix) VOTANTS : 26

Ayant constaté que le quorum était atteint, la Présidente ouvre la séance à 18 : 00

Madame la Présidente informe de la présence de Monsieur ROUSSIN, Vice-président au développement numérique du Conseil Départemental du Vaucluse et Vice-président au numérique de la Communauté de Communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan (CCEPPG). Bien que non membre du Syndicat ADN, Monsieur ROUSSIN pourra faire une information de l'état d'avancement du déploiement pour les communes de la Drôme membres de la CCEPPG.

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Sur proposition de Madame la Présidente, Monsieur Luc CHAMBONNET est désigné secrétaire de séance. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité syndical du 13 décembre 2018.

Les élus s'estimant parfaitement informés de la gestion du Syndicat, approuvent à l'unanimité le compte rendu du précédent Comité syndical.

3. Débat d'Orientations Budgétaires.

Après présentation faite par Madame la Présidente et Monsieur le Vice-Président aux Finances d'ADN, du Rapport d'Orientations Budgétaires et après en avoir débattu, les membres du Comité syndical, à l'unanimité des voix :

- actent de la tenue du débat sur la base du rapport d'orientations budgétaires
- autorisent la Présidente à élaborer et présenter, sur la base du débat, le budget primitif pour l'exercice 2019.

* * *

Il est procédé aux questions diverses et notamment :

- ◆ *Point d'avancement sur le déploiement : construction des locaux techniques, études et travaux de câblage en cours, relations avec les entreprises en charge des travaux*
- ◆ *Actions de communication et agenda*
- ◆ *Prochaines dates :*
 - *22 février, 8 mars, 22 mars : Visites sur le terrain.*
 - *Prochain Bureau Exécutif le 13 mars à 12h au siège du Syndicat.*
 - *Prochain Comité syndical le 20 mars à 18h au Pouzin.*
- ◆ *Information au Comité syndical des marchés signés par la Présidente et des délibérations prises par le Bureau Exécutif.*

En l'absence de nouvelles questions, Madame la Présidente lève la séance à 20 : 00 et invite les membres du Comité à partager le verre de l'amitié.

Le Secrétaire : Monsieur Luc CHAMBONNET

La Présidente : Madame Nathalie HELMER

L'attaché : Monsieur Sébastien DELARBRE